

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 393

Rubrik: Neuchâtel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dubied: La démobilisation

Quatre semaines de grève, en août 1976, aux usines de Couvet, Marin et Pesieux. Et maintenant ?

L'enthousiasme des travailleurs est retombé. Il est même tellement retombé qu'on peut se demander si le moral n'est pas aujourd'hui au plus bas. Sur le plan matériel, le patronat a réussi pour l'essentiel à faire respecter, selon la terminologie qu'il emploie, la sentence du tribunal arbitral : réduction des trois quarts du treizième salaire en 1976, suppression de ce treizième salaire en 1977 si la situation financière de l'entreprise n'est pas rétablie. Le prélèvement d'une somme d'un million de francs, à répartir par moitié sur ces deux années pour permettre d'atténuer les conséquences de cette baisse de revenu pour les salariés les plus modestes, constitue la seule concession, en fait minime, que le patronat aura dû consentir.

Cette question du million de francs avait pourtant été au centre des discussions pendant la grève. L'offre de la direction de verser ce montant sur 1976 et 1977 avait été rejetée par les grévistes. Les multiples tractations qui eurent lieu et qui aboutirent à la signature du protocole de reprise du travail, semblaient permettre une nouvelle négociation sur ce point. En réalité, le patronat ne changea pas d'un iota sa position, à tel point que le Conseil d'Etat, qui s'était largement entremis dans cette négociation, dut publier un communiqué dans lequel il déclarait ne pas approuver la décision de la direction de Dubied.

Trois mois plus tard

Jamais les grévistes n'auraient repris le travail s'ils avaient su que le million ne leur serait pas versé en une seule fois en 1976. Mais trois mois plus tard, celles et ceux qui étaient entre-temps retournés à leur poste de travail n'entreprirent aucune manifestation pour marquer leur désaccord.

Cette absence de réaction exprime la détérioration du climat et du moral.

A cela quelques explications, nécessairement partielles.

La commission d'entreprise. L'examen attentif des textes montre que, dans le cadre de ses possibilités (qui sont délimitées par la Convention de la métallurgie), la commission d'entreprise a correctement œuvré durant les deux années qui ont précédé la grève, et au cours desquelles plusieurs sacrifices furent demandés aux travailleurs. La commission d'entreprise n'a nullement avalisé les décisions de la direction. Elle les a au contraire critiquées, et souvent avec vigueur. Mais la grève a fait surgir d'autres leaders, sans pratique syndicale, de sorte que les membres de la commission d'entreprise se sont trouvés dans une situation difficile, et même ambiguë par rapport aux travailleurs qui les avaient élus moins de trois ans auparavant.

Les comités de grève. Ils se sont d'emblée constitués sinon en opposition, du moins en marge du syndicat, sans doute parce que la procédure de conciliation jusqu'au tribunal arbitral — et compte tenu de la sentence que ce dernier a prononcée — avait compromis aux yeux des travailleurs l'image du syndicat et la capacité de ce dernier d'obtenir satisfaction sur les revendications des travailleurs. Il en résultait inévitablement un chassé-croisé compliqué à l'excès pendant toute la durée de la grève entre l'organisation syndicale, la commission d'entreprise et les comités de grève. Qui représente qui ? Qui est vraiment habilité à parler au nom des grévistes ? Emotivité et procès d'intention ne peuvent faire que mauvais ménage.

Le syndicat. Tenu par la Convention nationale de la métallurgie, et donc par la sentence du tribunal arbitral, il ne pouvait être que coincé. Doublement d'ailleurs. Face au patronat auquel il devait à la fois dire qu'il admettait la décision

du tribunal arbitral, mais qu'il était solidaire des grévistes. Face aux travailleurs, dans la mesure où il devait tenir le même langage, sans pouvoir prendre en mains l'organisation de la lutte. Etre solidaire des grévistes, c'est soutenir leur mouvement. Etre lié par la Convention de la métallurgie, c'est tendre à la reprise du travail ! Difficilement conciliable.

Des clivages

L'après-grève. Les clivages qui étaient apparus pendant la grève ont subsisté. Les comités de grève se sont rapidement effrités. La commission d'entreprise a très vite compris — en dépit des

La dépendance de l'énergie et l'indépendance de l'esprit

Sous-jacente au débat énergétique il y a aussi l'option fondamentale : centralisation ou décentralisation ? Elle n'est guère mise en avant parce que l'on a réussi à faire admettre au citoyen qu'il allait de soi que la fourniture d'énergie devait être la responsabilité de techniciens hautement qualifiés et spécialisés, capables de construire puis de faire fonctionner des centrales de production gigantesques et complexes.

L'homme de la rue ne peut et ne doit rien y comprendre. Son rôle est de consommer l'énergie qu'on lui offre et d'en redemander davantage chaque année pour ne pas faire mentir les prévisions. Plus ce système tentaculaire s'installe et s'incruste et plus il nous paraît indispensable que l'on puisse se passer de lui. L'Information et l'Education se chargent d'ailleurs de nous en persuader.

Et pourtant la production de l'énergie pour les besoins élémentaires primaires, soit se chauffer et cuire ses aliments, a été et peut tout aussi

projets de restructuration de l'entreprise qui devaient selon la sentence du tribunal arbitral être soumis aux travailleurs pour qu'ils puissent faire part de leur point de vue — qu'elle ne serait pas plus après qu'avant, associée aux processus de décision devant entraîner la réorganisation de l'entreprise. La politique de la direction a continué de lui apparaître incohérente et désordonnée, comme si celle-ci ne voulait pas voir la réalité des critiques exprimées par les travailleurs.

De ces observations, on peut tirer deux conclusions. La première est que le désintérêt des ouvriers n'a jamais été aussi grand, qu'il s'agisse

de la production elle-même ou de l'avenir de l'entreprise qui les emploie. Certes, ils continuent de travailler, mais c'est parce qu'il faut bien continuer de vivre. L'esprit de la maison, fort vivace il n'y a pas encore longtemps, est mort. On ne dirige plus des entreprises en usant jusqu'à l'excès d'un rapport de forces, aujourd'hui favorable au patronat.

La seconde conclusion est qu'une lutte ouvrière déclenchée et maintenue sans structures syndicales, ou en dehors d'elles, ne peut déboucher que sur des désillusions. On ne s'improvise pas responsable ouvrier et on ne se maintient pas, la phase d'enthousiasme passée, sans relais.

La dynamique du succès

Tout autant, une organisation syndicale sans pratique des luttes est vouée à ne pas pouvoir prendre en charge des revendications ouvrières. La démobilisation du monde du travail, déjà difficile à admettre ne période de prospérité, devient intenable lorsque les effets de la récession atteignent le niveau de vie des travailleurs.

Ce problème ne concerne pas seulement le personnel d'une entreprise qui marche mal, mais bien l'ensemble de la classe ouvrière qui se trouve ou démoralisée par des échecs ou revigorée dans sa combativité par des succès. Et, jamais autant qu'aujourd'hui, on a besoin de ces derniers.

bien être aujourd'hui, d'une assez grande simplicité. N'est-il pas disproportionné que pour chauffer l'eau du thé nous ayons besoin d'une centrale de production d'énergie complexe, peut-être même potentiellement dangereuse, ainsi que d'un énorme réseau de distribution ? Nous avons été séduits — au moins en partie — par le confort : tourner le contact de la cuisinière ou allumer la flamme du gaz est plus rapide que de faire du feu dans le potager. Mais pour disposer de cette commodité, et d'autres commodités de moindre importance que le standing nous impose, nous avons hypothéqué une partie de notre indépendance. Ne pourrait-on pas reconquérir au moins une partie de cette indépendance tout en conservant, pour ceux qui le désirent, les commodités qui paraissent les plus importantes ?

Les développements technologiques, me semble-t-il, ne sont pas fatalement voués à servir la seule version centralisée de la production d'énergie.

La technologie permet, par exemple, de fabriquer de bons collecteurs solaires. Pour installer un chauffage solaire sur ma maison, il m'est juste besoin d'être un peu bricoleur.

Je peux aussi me faire aider par un voisin et lui rendre la pareille lorsqu'il voudra installer le sien. Je peux créer une installation très simple sans aucun système de contrôle ou, si je suis un peu plus perfectionniste et si j'aime l'électronique, contrôler mon installation par des vannes motorisées commandées par un microprocesseur.

Toutes ces options me sont ouvertes parce que mon système n'interfère pas avec d'autres, parce qu'il est à mon échelle, que je le comprends et le domine. Je suis redevenu un peu indépendant en utilisant mes facultés d'homme constructeur et pensant au lieu d'être seulement un consommateur.

Et si je vis en appartement dans un grand ensemble style cage-à-poule comme nos architectes aiment à les construire (en évitant d'y habiter)... C'est tout de suite plus difficile car je ne peux plus exercer individuellement ce genre d'indépendance. Je me suis fait enfermer dans une bulle de béton et si l'on ne me fournit pas l'énergie dont j'ai besoin je suis foutu. Pourrais-je m'organiser avec les autres locataires pour retrouver, bon gré mal gré, une certaine autonomie ?

Si le bloc est très grand c'est difficile. Je suis alors obligé de me contenter de mon rôle de consommateur. J'accepte toutes les solutions pourvu qu'il y ait du courant à la prise. Et le dimanche je consomme de la benzine et des kilomètres et je redécouvre peut-être la production personnelle d'énergie en faisant un feu à la lisière d'une forêt. L'Information et l'Éducation se chargent de me persuader que je suis un bienheureux, car dans ma bulle de béton sont à ma disposition tous les gadgets électriques modernes consommant beaucoup de courant et indispensables à une vie équilibrée. Pour la route je dispose de ma bulle d'acier qui me permet d'aller à toute vitesse dans des endroits touristiques prévus tout exprès pour moi pour me délasser, ce qui est aussi indispensable à une vie équilibrée. Et puis je n'ai jamais besoin de me soucier de produire de l'énergie. Il suffit que je la consomme. Et mon standing sera d'autant plus grand que j'en consommerai beaucoup. Si j'ai deux voitures, ce sera du dernier chic.

On ne devrait quand même pas construire trop de grands blocs locatifs.

Pierre Lehmann